



BPREA (orientation Polyculture Élevage) Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

RNCP : 29257 • Formation diplômante Niveau 4 En apprentissage

PUBLIC CONCERNÉ

- Candidat.e.s de 16 à 29 ans ayant signé un contrat d'apprentissage.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir validé un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP...).
- Admission suite à un entretien individuel de motivation et tests de positionnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation sur 2 ans en alternance.
- La formation est organisée en 7 Unités Capitalisables (UC) : 5 UC nationales et 2 UC d'adaptation régionale (UCARE).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Plateforme de téléformation Moodle.
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations formatives.
- Journées de formation délocalisées en entreprise avec mise en situation pratique.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Individualisation des parcours en fonction des acquis académiques et de l'expérience professionnelle, sociale et bénévole.
- Possibilité de FOAD (Formation Ouverte À Distance).
- Intervention de nombreux professionnels.
- Obtention de la « capacité professionnelle agricole ».
- Plateaux techniques de l'EPL (exploitation agricole, ateliers, vignes...)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Piloter une exploitation agricole.
 - Définition de la stratégie dans une logique agro-écologique.
 - Gestion économique, financière et administrative,
 - Commercialisation des produits,
 - Organisation du travail et management.
- Conduire une activité d'élevage et de production céréalière.
 - Maîtrise technique de process de production végétale et animale,
 - Compréhension des interactions entre le sol, le climat et la plante ; intégrer la protection des cultures,
 - Conduite de l'atelier animal (alimentation, reproduction, sélection et suivi sanitaire),
 - Transformation des produits issus de l'élevage : réglementation et atelier de mise en situation (produits laitiers : fromages, yaourts ; produits carnés : découpe, plats cuisinés).

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- Diplôme de niveau 4 délivré par l'autorité académique après l'obtention des 7 UC.
- Avoir une année d'expérience professionnelle à temps plein dans le secteur agricole.

POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- Certificats de Spécialisation.
- Salarié.e hautement qualifié.e en exploitation agricole.
- Création ou reprise d'entreprise agricole dans son territoire ou pour développer un réseau local.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.



Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire	Organisation	Période de réalisation / Évaluation													
				s	o	n	d	j	f	m	a	m	j				
UC1 Se situer en tant que professionnel.	C11 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.	56	1ère année														
	C12 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.	63															
UC2 Piloter le système de production.	C21 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements.	91	2ème année														
	C22 Gérer le travail.	77															
UC3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème.	C31 Combiner les différentes activités liées aux productions : Grandes cultures, élevages, viticulture, maraîchage, PAM... (2 productions).	259	1ère année et 2ème année														
	C32 Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions (grandes cultures, viticulture, maraîchage.)	126	1ère année														
UC4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.	C41 Porter un diagnostic sur l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.	70	2ème année														
	C42 Suivi administratif et réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.	98															
UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise.	C51 Commercialiser un produit ou un service.	70	2ème année														
	C52 Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.																
UC6 UCARE A Transformation.	Transformation des produits issus des produits laitiers Transformation des produits carnés	105	1ère année														
UC7 UCARE B Diversification.	Entretien des bâtiments Tourisme Anglais du vin Élevage canin	35	2ème année														
Total d'heures en centre		1050															
Période en entreprise		2590															
Total des heures		3640*															
Mois de réalisation		Mois d'évaluation															



Se référer au
Registre public
d'accessibilité
(accueil du centre
et site internet)

* dont 5 semaines de congés payés par an

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et illustrations : Pixabay et Freepik

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_035_V4

Dernière mise à jour : 25/11/2022